

HUNYVERS
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 96 852,55 euros
Siège social : 19 rue Jules NORIAC – 87000 Limoges
488 930 694 RCS Limoges

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
visés par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce

Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022

Je soussigné(e),

MME, Nom
M. Prénom

Adresse
.....

Adresse
électronique

propriétaire de action(s) HUNYVERS sous la forme :

☐ nominative

☐ au porteur, inscrites en compte chez¹ :

demande l'envoi de documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022 tels qu'ils sont visés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce par voie postale.

Il est joint à la présente demande une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur.

Fait à , le

Signature

Conformément à l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de Commerce, les propriétaires d'actions nominatives peuvent par une demande unique obtenir de la société l'envoi des documents de renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande en précisant les modalités d'envoi (postal ou mail), ainsi que, le cas échéant, l'adresse électronique.

A cet égard il est précisé que l'envoi par voie électronique pourra être utilisé pour toutes les formalités prévues aux articles R. 225-68 (convocation), R. 225-72, R. 225-74, R. 225-88 et R. 236-3 du Code de Commerce. Les actionnaires qui ont consenti à l'utilisation de la voie électronique peuvent demander le retour à un envoi postal trente-cinq jours au moins avant la date de l'insertion de l'avis de convocation mentionné à l'article R. 225-67, soit par voie postale, soit par voie électronique.

¹ Indication de la banque, de l'établissement financier ou du courtier en ligne, etc. teneur de compte (le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'intermédiaire habilité).

Cette demande est à retourner par courrier adressé à la direction juridique au siège social ou par mail à l'adresse suivante : assemblee@hunyvers.com
--